Publié sur (http://pol-ville.cget.gouv.fr)

BORDEAUX : médiation et accès au droit

Accès au droit, médiation sociale et juridique pour les habitants des quartiers de la politique de la ville.

Thème(s):	acces aux droits
Public ciblé:	habitants des quartiers

Trois raisons pour présenter l'action:

1) l'égal accès au droit,

2) médiation sociale et juridique,

3) 2 300 interventions de médiation.

Descriptif de l'action:

L’ALIFS assure l’accueil du public dans le cadre de permanences d’accès au droit au sein de

l’association et sur différents sites institutionnels. Les permanences sont gratuites et confidentielles. L'association intervient principalement sur le droit des étrangers, droit de la famille, droit du travail, accès aux droits sociaux. L’ALIFS est membre du conseil départemental d’accès aux droits de la Gironde.

L'ALIFS intervient sur 9 sites différents et réalise près de 350 permanences et 1 600 entretiens sur les communes de Bordeaux, Cenon, Lormont et Floirac. 75 % des prestations portent sur le droit des étrangers notamment sur le séjour, le droit d'asile, la protection internationale et la nationalité. Le profil du public a évolué ces dernières années, car plus de 50 % sont des femmes.

La médiation sociale permet de faire face à la complexité des démarches administratives. Les personnes n'ont pas toujours les ressources individuelles, ni matérielles pour ces démarches : mauvaise compréhension de l'oral et de l'écrit, absence d'accès à internet ou d'adresse internet. Une adresse dédiée a été créée pour les publics les plus en difficultés. La médiation représente 2 300 interventions en accueil physique et plus de 3 000 appels téléphoniques.

Plus d'informations